



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt Grand Est**

**Service régional de la formation et
du développement**

Pôle formations professionnelles continues,
apprentissage et territoires

76 avenue André Malraux
57046 METZ Cedex

Suivi par :
norbert.marciniak@agriculture.gouv.fr
Tel : 03.55.74.11.40

LEA FORMATION
39 RUE DE L'AVIATION
93420 VILLEPINTE

Metz le mardi 26 février 2019

Objet : attribution de numéro d'enregistrement « hygiène alimentaire »

Madame, Monsieur,

J'accuse réception de votre déclaration d'intention et de votre engagement à mettre en œuvre la formation spécifique en hygiène alimentaire.

Votre numéro d'enregistrement pour la région **Grand Est** est :

44 0130 09 2019

Conformément à l'arrêté du 13 juin 2016 et à la note de service DGER/SDPFE/2016-547 du 06 juillet 2016, je vous serai gré de bien vouloir me transmettre avant le 31 mars de chaque année, le bilan annuel des formations réalisées durant l'année précédente.

Ce même arrêté prévoit que le maintien sur la liste des enregistrements (ROFHYA) est subordonné, notamment, à la réalisation d'au moins une prestation de formation sur une période couvrant deux bilans annuels successifs.

Pour le directeur régional de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt,
Le chef du pôle formations professionnelles
continues, apprentissage et territoires

Stéphane GUILLIN

Horaires d'ouverture : 9h15 - 11h15 / 14h00 - 16h00

Adresse postale : DRAAF Grand Est - 3 Rue du Faubourg Saint-Antoine - CS 10526 - 51009 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX
Siège : Parc Technologique du Mont Bernard - 4 Rue Dom Pierre Pérignon - 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
Tél. (standard) : 03 26 66 20 20 -- Fax : 03 26 66 20 83 -- <http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr>